UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2024-03-14-06-1

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 14 mars 2024 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 24
Nombre de membres ayant donné procuration : 07
Nombre d'absents non représentés : 04
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 14 mars 2024 à 14h30 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

6 - Présentation des rapports annuels :
- Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'UPPA a délivré le diplôme national de doctorat (2015-2019)

APPROUVE le rapport 2015-2019 sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat dans les cinq années précédentes.
(selon document joint)

VOTE : POUR : 26 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 05

Pau, le 15 mars 2024
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 25/03/2024

Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'Université de Pau et des Pays de l'Adour a délivré le diplôme national de doctorat

(2015 – 2019)

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
CENTRE DES ETUDES DOCTORALES

Introduction

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire (hors santé) qui accueille près de 14 000 étudiants, dont 565 doctorants inscrits pour l'année universitaire 2022-2023 (293 SEA + 272 SSH). Elle se déploie sur 6 sites du Sud Aquitain (5 campus à Pau, Anglet, Bayonne, Tarbes et Mont-de-Marsan et un centre de recherche INRAE à Saint-Pée-sur-Nivelle).

Avec ses deux écoles doctorales, l'ED211 dans le domaine des Sciences Exactes et leurs Applications et l'ED481 dans le domaine des Sciences Sociales et Humanités, regroupées au sein du Centre des Etudes Doctorales (CED), l'UPPA réalise chaque année des enquêtes auprès de l'ensemble des personnes auxquelles elle a délivré le titre national de docteur.

Dès la signature de la charte du doctorat, les doctorants de l'UPPA prennent connaissance de l'engagement à fournir une information sur leur insertion et leur parcours professionnel **après** leur soutenance de thèse.

• La production d'indicateurs

Jusqu'à la mise en place du CED en 2021, les modalités de suivi de la carrière des docteurs (nature et efficacité du dispositif, moyens attribués, etc.) étaient propres à chaque école doctorale. Le CED permet aujourd'hui d'harmoniser les dispositifs de suivi et de produire des données cohérentes et homogènes.

La production des indicateurs de suivi de carrière des docteurs est effectuée par la **Direction Data et Observatoire** (DDO) qui lance des enquêtes régulières en direction des docteurs de l'UPPA. Ces indicateurs sont disponibles sur le site de l'établissement[1] et accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. Leur analyse et la consolidation des données qui permet leur production sont du ressort du CED qui centralise les données relatives à la poursuite de carrière des docteurs et en assure une large diffusion.

Ces données sont analysées au sein de chaque école doctorale qui diffuse et discute les résultats au sein de son conseil avant de les transmettre au CED puis de les présenter en commission de la recherche conformément à l'arrêté du 25 mai 2016.

• Les actions

Le CED conduit des actions de valorisation et de promotion du doctorat et implique les doctorants, les docteurs et les partenaires (écoles doctorales, collectivités territoriales, tissu socio-économique, etc.) :

- en s'impliquant dans le suivi du parcours professionnel des docteurs (suivi d'enquêtes) ;
- en incitant les nouveaux docteurs à s'inscrire dans l'annuaire des docteurs de l'UPPA à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes ;
- en développant le réseau des anciens par le biais de la plateforme Alumni de l'UPPA ;
- en offrant un large panel de formations professionnalisantes ;
- en organisant des manifestations contribuant à la diffusion de la science vers la société.

Conformément à l'article 34 de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 portant programmation de la recherche, chaque école doctorale a établi des données relatives à l'évolution de la situation professionnelle des docteurs diplômés de leur ED.

Le présent document rassemble et analyse les résultats des enquêtes menées par l'ODE auprès des docteurs 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 un et trois ans après leur soutenance de thèse.

[1] https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/resultats-des-enquetes/docteurs.html

Ecole Doctorale « Sciences Exactes et leurs Applications » (ED 211)

Le tableau 1 présente les taux de réponse des docteurs SEA de l'UPPA aux différentes enquêtes.
Sur la période de référence (2015 à 2019), ce taux est compris entre 84,7% à 94,2%, et le taux moyen est de 88,5%.
A titre de comparaison, le taux de réponse au *niveau national* était de 59% lors de l'enquête 2021 sur les docteurs diplômés en 2018 (source MESRI SIES : 13 162 docteurs (sur 14 065 diplômés) enquêtés en 2018, 7 830 réponses exploitables).

Tableau 1. Taux de réponse des docteurs SEA de l'UPPA aux enquêtes de suivi professionnel

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de soutenances	59	52	48	36	57
Nombre de répondants	50	49	42	32	51
% de répondants	**84,7**	**94,2**	**87,5**	**86,1**	**89,5**

Le tableau 2 présente les taux d'insertion professionnelle des docteurs SEA de l'UPPA un et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les taux des docteurs en CDI sont également donnés.

Tableau 2. Insertion professionnelle des docteurs SEA de l'UPPA, un et trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	**2015**		**2016**		**2017**		**2018**		**2019**	
Situation Professionnelle	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**
Post-doctorat	9 18,0%	8 16,0%	11 22,4%	6 12,2%	12 29,3%	9 21,4%	7 22,6%	7 22,6%	22 45,8%	13 25,5%
Emploi hors post-doctorat	26 52,0%	38 76,0%	25 51,0%	33 67,4%	24 58,5%	28 66,7%	20 64,5%	23 74,2%	21 43,8%	35 68,6%
CDI	6 12,0%	18 36,0%	17 34,7%	30 61,2%	14 34,1%	21 50,0%	18 58,1%	18 58,1%	17 35,4%	32 62,7%
Recherche d'emploi	10 20,0%	4 8,0%	10 20,4%	7 14,3%	3 7,3%	5 11,9%	3 9,7%	1 3,2%	4 8,3%	2 3,9%
Etudes – Autres	5 10,0%	0 0,0%	3 6,1%	3 6,1%	2 4,9%	0 0,0%	1 3,2%	0 0,0%	1 2,1%	1 2,0%
Nombre de répondants	**50**	**50**	**49**	**49**	**41**	**42**	**31**	**31**	**48**	**51**

Le taux *moyen* de docteurs en post-doctorat (calculé sur l'ensemble des promotions) un an après la thèse est de 27,6% et chute à 19,6% deux ans plus tard. Dans le même temps, le taux *moyen* de docteurs en emploi hors post-doctorat passe de 54,0% à 70,9%. Le taux *moyen* de docteurs en CDI passe, quant à lui, de 34,9% à 53,8%, et celui des docteurs en recherche d'emploi chute de 13,1% à 8,3%. Ces données montrent donc une évolution positive de la situation professionnelle des docteurs entre la 1ère et 3ème année après l'obtention de leur diplôme, avec en particulier un taux d'emploi stable qui augmente de près de 20 points.

La figure 1 montre les données à 3 ans du tableau 2. On peut voir que près de 70% des docteurs occupent un emploi hors postdoctorat et que ce taux est relativement stable sur la période de référence. Le taux des docteurs en post-doctorat trois ans après la soutenance de thèse progresse, mais reste significativement plus faible (près de 3,5 fois) que celui des docteurs occupant un emploi hors post-doctorat. Celui des docteurs en recherche d'emploi a sensiblement diminué (de plus de 10 points) entre les docteurs diplômés en 2016 et ceux diplômes en 2019. Le taux de docteurs en CDI a augmenté de plus de 25 points entre les docteurs diplômés en 2015 et ceux diplômes en 2019. Ces variations reflètent une amélioration du marché du travail pour les titulaires d'un doctorat en SEA.

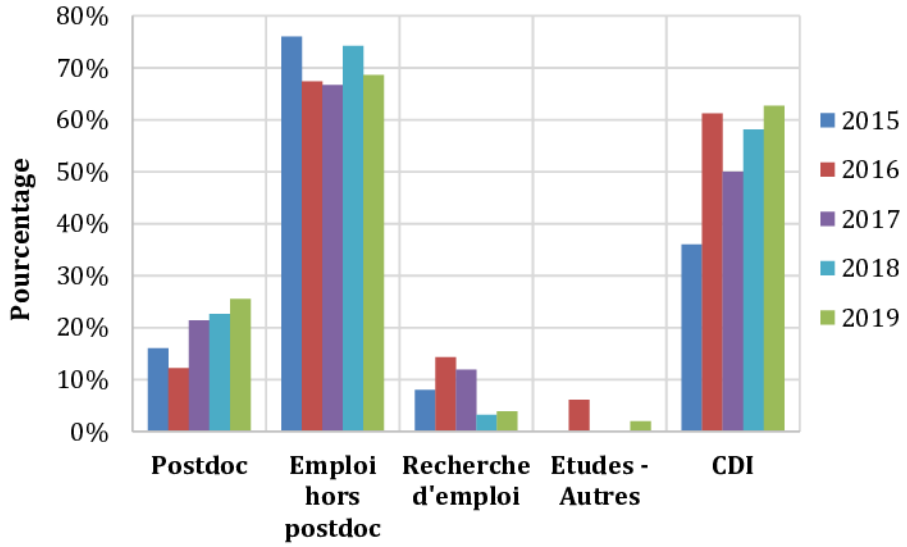

Figure 1. Insertion professionnelle trois ans après la soutenance de thèse des docteurs SEA de l'UPPA diplômés de 2015 à 2019.

Pour la période de référence, le *taux moyen d'insertion* (post-doctorat + emploi hors post-doctorat) des docteurs SEA de l'UPPA trois ans après l'obtention de leur doctorat est de 90,1%. Pour les docteurs de 2016 et 2018, ce taux d'insertion est respectivement de 79,6% et 96,8%, contre 94,2% et 92,1% au *niveau national* pour ces deux années (source : enquête IPDoc 2019 et 2021 - MESRI-SIES). Si le taux d'insertion des docteurs SEA UPPA 2016 était sensiblement plus faible que celui au niveau national, il s'est fortement redressé pour ceux de 2018 et est passé au-dessus du taux national.

Les taux des docteurs SEA 2016 et 2018 de l'UPPA en emploi stable (CDI) trois après leur soutenance étaient respectivement de 61,2% et 58,1%. Au *niveau national*, les taux des docteurs SEA en emploi stable pour ces deux années étaient respectivement de 66,5% et 66,7% (source : enquêtes IPDoc 2019 et 2021 - MESRI-SIES), donc sensiblement plus élevés que ceux des docteurs SEA de l'UPPA.

Les tableaux qui suivent concernent les docteurs SEA de l'UPPA en emploi (hors post-doctorat), trois ans après la soutenance de thèse.
Le tableau 3 donne leur répartition (en nombre et pourcentage) entre les secteurs *public* et *privé*. Sur la période de référence, le *taux moyen* des docteurs SEA de l'UPPA occupant un emploi dans le secteur public est de 32,5%. On pourra noter une chute très marquée (24 points) de ce taux entre les docteurs diplômés en 2015 et ceux diplômés en 2019. Au *niveau national*, les taux des docteurs SEA 2016 et 2018 en emploi dans le secteur public étaient respectivement de 48,4% (contre 33,3% pour l'UPPA) et 47,6% (contre 34,8% pour l'UPPA) (source : enquête IPDoc 2019 et 2021 - MESRI-SIES). On constate donc que sur ces deux années les taux d'insertion des docteurs SEA de l'UPPA dans le secteur public sont nettement inférieurs (près de 14 points en moyenne) aux nationaux. Cela montre une tendance claire des docteurs SEA de l'UPPA à privilégier une carrière (ou du moins un début de carrière) dans le secteur privé.

Tableau 3. Répartition (en nombre et pourcentage) des docteurs SEA de l'UPPA entre secteur public et secteur privé (hors post-doctorat), trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur public	16 44,4%	11 33,3%	8 28,5%	8 34,8%	7 20,6%
Secteur privé	20 55,6%	22 66,7%	20 71,4%	15 65,2%	27 79,4%
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	36	33	28	23	34

Le tableau 4 donne la répartition (en nombre et pourcentage) des docteurs SEA de l'UPPA par zone géographique (France ou étranger).

Tableau 4. Répartition par zone géographique des emplois occupés (hors post-doctorat), trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Emploi en France	24 64,9%	25 75,8%	22 78,6%	13 56,5%	29 82,9%
Emploi à l'étranger	13 35,1%	8 24,2%	6 21,4%	10 43,5%	6 17,1%
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	37	33	28	23	35

Sur la période de référence, le taux *moyen* des docteurs SEA UPPA occupant un emploi en France est de 72,4%. On constate néanmoins des fluctuations marquées de ce taux avec en particulier une chute importante (22 points) entre les taux des docteurs 2017 et 2018, suivie d'une forte hausse (26 points) pour les docteurs 2019. Au *niveau national*, le *taux moyen* des docteurs 2014 (tous domaines confondus) en emploi en France en 2017 était de 66%. Les docteurs SEA de l'UPPA se placent donc plus en France que leurs homologues français (excepté ceux de 2018).

Le tableau 5 donne la typologie des activités des docteurs en emploi 3 ans après la soutenance de thèse.

Plus des 2/3 des docteurs SEA de l'UPPA ont des responsabilités de *chefs de projets* et mènent des *travaux dans un cadre international*, près de 64% ont des *activités d'encadrement* de personnels et plus de la moitié doivent *gérer un budget*. Ces résultats montrent l'importance des compétences professionnelles de haut niveau (niveau cadre) dans les emplois des docteurs de l'ED SEA qui, pour plus des 2/3, travaillent dans le secteur privé (voir tableau 3).

Tableau 5. Typologie des activités des docteurs en emploi (hors post-doctorat), trois ans après la soutenance de thèse

Votre emploi comporte-t-il :	**Année de soutenance**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	% total
des activités d'encadrement de personnels ?	oui	20	18	19	17	21	63,8%
	non	16	13	9	5	11	36,2%
	Total	**36**	**31**	**28**	**22**	**32**	**100%**
la gestion d'un budget ?	oui	18	15	11	14	19	51,7%
	non	18	16	16	7	14	48,3%
	Total	**36**	**31**	**27**	**21**	**33**	**100%**
des responsabilités de chef de projet ?	oui	22	18	18	19	22	67,3%
	non	13	12	9	3	11	32,7%
	Total	**35**	**30**	**27**	**22**	**33**	**100%**
des travaux menés dans un cadre international ?	oui	21	20	17	17	24	66,9%
	non	15	12	10	4	8	33,1%
	Total	**36**	**32**	**27**	**21**	**32**	**100%**

Ecole Doctorale « Sciences Sociales et Humanités » (ED 481)

Le tableau 1 présente les taux de réponse des docteurs SSH de l'UPPA aux différentes enquêtes. Sur la période de référence (2015 à 2019), le taux de réponse des docteurs aux différentes enquêtes est très satisfaisant même si on note une légère baisse en 2019, il reste au-dessus de 80% soit très largement au-dessus des 59% de réponses de l'enquête nationale de 2021.

Tableau 1. Taux de réponse des docteurs aux enquêtes de suivi professionnel

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de soutenances	28	47	35	36	44
Nombre de répondants	22	40	31	32	37
% de répondants	**78,6**	**85,1**	**88,5**	**88,9**	**82,2**

Le tableau 2 présente les taux d'insertion professionnelle des docteurs SSH de l'UPPA un et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Aucune tendance n'est réellement discernable.

Tableau 2. Insertion professionnelle des docteurs, un et trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	**2015**		**2016**		**2017**		**2018**		**2019**	
Situation Professionnelle	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**
Post-doctorat	0 0,0%	0 0,0%	3 7,5%	2 5,0%	2 6,9%	2 6,45%	3 9,4%	2 6,25%	0 0%	1 2,7%
Emploi hors post-doctorat	18 85,7%	21 95,5%	28 70,0%	31 77,7%	22 75,9%	21 67,7%	19 59,4%	26 81,25%	25 78,12%	29 78,37%
Recherche d'emploi	1 4,8%	0 0,0%	5 12,5%	4 10,0%	3 10,3%	6 19,4%	6 18,7%	3 9,4%	5 15,6%	4 10,81%
Etudes – Autres	2 9,5%	1 4,5%	4 10%	3 7,5%	2 6,9%	2 6,45%	4 12,5%	1 3,1%	2 6,25%	3 8,1%
Nombre de répondants	22		40		31		32		32	37

Les enquêtes réalisées sur une même cohorte à un an de différence montrent une évolution favorable des carrières. On note tout de même que l'insertion quasi-totale à 3 ans de la cohorte 2015 (95,5%), si elle est en partie compensée par des post-doctorats sur la période 2016-2018 ; se tasse en 2019 avec un taux de recherche d'emploi autour de 10%.

Le nombre de post-doctorants reste peu élevé et ne concerne au final que quelques individus. On peut tout de même se questionner sur les emplois dans la recherche qui ne sont pas officiellement qualifiés de post-doctorat. Le taux *moyen* de docteurs en emploi hors post-doctorat passe de 71,34% un an après la soutenance de thèse à 79,01% trois ans après la soutenance de thèse.

Pour la période de référence, le *taux moyen d'insertion* des docteurs SSH de l'UPPA trois ans après l'obtention de leur doctorat est de 86,7%. Si on regarde les résultats des deux années de références

de l'enquête nationale de 2021 (docteurs de 2016 et 2018), le taux d'insertion est respectivement de 82,5% et 87,5%, contre 90,8% et 89,6% au niveau national pour ces deux années (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES). Si le taux d'insertion des docteurs SSH de l'UPPA est un peu plus faible que celui au niveau national, il a augmenté pour les docteurs de 2018 et se rapproche du taux national.

Les taux des docteurs SSH UPPA en emploi stable (CDI, professions libérales ou entrepreneurs) trois ans après leur soutenance est difficile à apprécier car, sur la majorité des enquêtes, le taux de réponse des docteurs en emploi concernant leur type de contrat de travail est inférieur à 100%. Ainsi, le taux des docteurs 2018 en emploi stable trois ans après leur soutenance est compris entre 65,6% et 71,9%. Le taux des docteurs 2016 en emploi stable trois après leur soutenance est compris entre 62,5% et 65%. Ces taux sont à rapprocher des taux de 72,6% pour les docteurs 2018 et 69,9% pour les docteurs 2016 au niveau national (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES).

Le tableau 3 donne la répartition des docteurs en emploi dans le secteur public et privé (hors post-doctorants), 3 ans après la soutenance de thèse.
Sur la période de référence, le taux moyen des docteurs SSH UPPA occupant un emploi dans le secteur public est de 63,6% (dont 61% dans l'enseignement supérieur), sans tendance particulière. Le taux des docteurs 2016 de l'ED SSH en emploi dans le secteur public était de 76,2%, proche du taux national (76,75%). Après avoir chuté en 2018 il retrouve des valeurs au-dessus de 70% en 2019. Les disparités entre secteurs sont variables d'une année sur l'autre, ne permettant pas de dégager des tendances.

Tableau 3. Répartition des débouchés en nombre et pourcentage entre secteur public et secteur privé par année de soutenance de 2015 à 2019, (hors post-doctorants) 3 ans après la soutenance

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur public	13 72,2%	14 48,3%	16 76,2%	14 56%	20 71,4%
Secteur privé	5 27,8%	15 51,7%	5 23,8%	11 44%	8 28,6%
Nombre de docteurs en emploi hors post-doctorat	21	31	21	26	29
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	18	29	21	25	28

Le tableau 4 donne la répartition des docteurs de l'ED SSH par zone géographique. Sur la période de référence, le taux *moyen* des docteurs SSH UPPA occupant un emploi en France reste très élevé (77,7%). Si la tendance est à l'augmentation, l'année 2019 marque une évolution qu'il faudra observer puisque 30% des docteurs ont trouvé un emploi à l'étranger.

Tableau 4. Répartition par zone géographique des emplois occupés (hors post-doctorants) trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2015	2016	2017	2018	2019
Emploi en France	11 73,3%	24 77,4%	18 85,7%	23 88,5%	18 70,0%
Emploi à l'étranger	4 26,7%	7 22,6%	3 14,3%	3 11,5%	10 30,0%
Nombre de docteurs en emploi hors post-doctorat	21	31	21	26	29
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	15	31	21	26	28

Le tableau 5 donne la typologie des activités en fonction de leurs responsabilités pour les docteurs en emploi 3 ans après la soutenance. La montée en responsabilité des docteurs observée jusque-là semble plafonner en 2019 sans que les chiffres soient réellement significatifs. *L'encadrement de personnels* concerne toujours une dizaine de docteurs mais la proportion diminue. Les fluctuations sont fortes et les tendances difficiles à observer pour l'ensemble des indicateurs, d'autant que l'année 2016 semble un peu atypique et ne facilite pas les analyses. On constate une diminution des travaux menés dans un cadre international pour les cohortes 2017 et 2018 et un léger rebond peu significatif en 2019.

Tableau 5. Typologie des activités des docteurs en emploi (hors post-doctorat), 3 ans après la soutenance

Votre emploi comporte-t-il :	Année de soutenance	*2015*	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*% total*
des activités d'encadrement de personnels ?	oui	8	13	10	10	10	44,3%
	non	8	16	10	13	17	55,7%
	Total	**16**	**29**	**20**	**23**	**27**	**100%**
la gestion d'un budget ?	oui	7	15	8	8	7	40,2%
	non	8	13	13	15	18	59,8%
	Total	**15**	**28**	**21**	**23**	**25**	**100%**
des responsabilités de chef de projet ?	oui	11	16	9	12	10	51,3%
	non	5	12	10	12	16	48,7%
	Total	**16**	**28**	**19**	**24**	**26**	**100%**
des travaux menés dans un cadre international ?	oui	9	10	7	8	9	38,7%
	non	7	18	14	15	14	61,3%
	Total	**16**	**28**	**21**	**23**	**23**	**100%**

Conclusion

En conclusion de ce rapport, il faut souligner l'excellent retour obtenu sur les enquêtes de docteurs. Ce taux de réponses, pour une catégorie dont l'avenir se joue à l'extérieur de l'établissement pour l'essentiel, témoigne d'un lien fort construit avec l'université d'origine par les docteurs issus de l'UPPA.

Pour le reste, les chiffres restent difficiles à interpréter sur des cohortes plutôt limitées mais indiquent néanmoins que l'insertion des docteurs de l'UPPA est globalement plutôt bonne. La distinction entre les domaines (sciences dures et SSH) est assez classique avec une prévalence du secteur public pour les humanités et une plus grande ouverture vers le privé des sciences et technologies. Les facteurs explicatifs sont nombreux, depuis les objectifs et projets de carrière affichés par les doctorants devenus docteurs, jusqu'aux débouchés réels observés, en passant par les conditions de thèses et leur financement. Ces spécificités disciplinaires ne sont ni nouvelles, ni spécifiques à l'UPPA.

L'évolution de la société se traduit, pour les doctorants désirant demeurer dans le domaine de la recherche, par un passage obligé par le contrat à durée déterminée, qu'il soit officiellement considéré comme un post-doctorat (en science) ou moins cadré (en SHS). Il faudrait peut-être questionner la faiblesse des post-doctorats officiels recensés en SHS, alors même que l'impression qui se dégage est que beaucoup restent en connexion avec la recherche sans que le statut soit officiellement celui du post-doc.